MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

# FICHE DE MISSION DE LA RÉFÉRENTE HANDICAP

Catherine BEVALOT – Année scolaire 2026-2027

Bac Pro et CAP – apprentis et élèves sous statut scolaire

## Objet de la mission

À la MFR de Montbozon, Catherine BEVALOT exerce la mission de référente handicap pour les formations de Bac Pro et de CAP. Elle est une interlocutrice des jeunes, des familles et des personnels lorsque des besoins particuliers sont identifiés au cours du parcours de formation.

Sous la responsabilité du directeur, elle contribue à l'accueil, au suivi des situations et à la coordination des adaptations nécessaires, en lien avec les professionnels concernés. Elle intervient comme personne ressource, sans se substituer aux missions pédagogiques, éducatives ou administratives de chacun.

## Publics accompagnés

La mission concerne les apprentis et les élèves sous statut scolaire inscrits dans les formations Bac Pro et CAP de la MFR. Elle tient compte des particularités du parcours de chaque jeune et, le cas échéant, de son alternance en entreprise.

## Organisation au sein de la MFR

Catherine BEVALOT travaille avec le directeur, les responsables de classe, les moniteurs et les personnels concernés. Les échanges avec les familles sont conduits en fonction des besoins du jeune et de sa situation.

La MFR dispose également d'une AESH. Lorsque des élèves bénéficient de cet accompagnement, Catherine BEVALOT assure la liaison utile avec l'AESH et l'équipe pédagogique afin de faciliter la cohérence des aides et des adaptations.

## Relations avec les partenaires

Selon les situations, la référente facilite le lien avec les interlocuteurs compétents : familles, structures ou organismes spécialisés, et, pour les apprentis concernés, entreprise et maître d'apprentissage. Elle contribue à rechercher des solutions adaptées avec les personnes qui assurent effectivement le suivi.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

**Missions de la référente handicap**

Dans le périmètre des Bac Pro et CAP, Catherine BEVALOT est chargée de :

- Accueillir et écouter les jeunes et leurs familles, recueillir les besoins exprimés et orienter vers les interlocuteurs appropriés lorsque cela est nécessaire.
- Être personne ressource auprès de l'équipe, relayer les informations utiles sur l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.
- Participer, avec les moniteurs et les autres personnels concernés, au repérage des besoins et à la recherche d'adaptations pédagogiques ou organisationnelles, puis à leur suivi.
- Assurer, lorsque la situation le nécessite, la liaison avec l'AESH pour les élèves accompagnés, en concertation avec l'équipe pédagogique et éducative.
- Pour les apprentis concernés, faciliter les échanges avec le maître d'apprentissage et l'entreprise afin de contribuer à la continuité du suivi entre la MFR et le lieu de formation pratique.
- Faciliter les démarches et les échanges relatifs à d'éventuels aménagements des évaluations ou examens, avec les personnes compétentes et selon les règles applicables.

**Suivi des situations et confidentialité**

La référente contribue au bilan des aménagements et aux ajustements utiles, en lien avec les équipes et la direction. Lorsqu'un appui extérieur est nécessaire, elle oriente vers les partenaires compétents.

Les informations relatives à la situation d'un jeune sont traitées avec discrétion : seuls les éléments nécessaires à son accompagnement sont communiqués aux personnes concernées.

Fait à Montbozon, le 2 septembre 2026

Le directeur

Frédéric FAUVEAU

La référente handicap

Catherine BEVALOT